

# Devenir Référent interne ou consultant QVCT RPS - Conduire et animer une démarche de Qualité de Vie au Travail

#### Lieu

En inter-entreprise : Paris 10e - 8 rue du Fg Poissonnière

En intra-entreprise : France, Luxembourg, Suisse autres pays sur demande

#### Public

Personne désignée et désireuse de

- devenir référent QVCT de son entreprise. Par exemple Responsable RH, RSE, QSE, membre du CSE, préventeur, psychologue du travail, infirmier du travail...
- devenir consultant QVCT RPS. Par exemple formateur QVCT-RPS, consultant en prévention des Risques professionnels

# Objectifs

- Initier et animer la démarche QVCT et animer le groupe projet QVCT.
  - o de son entreprise de façon participative,
  - o d'une ou plusieurs entreprises
- Assurer le rôle d'interface entre les différents acteurs internes et externes pour accompagner la mise en œuvre et l'évaluation des améliorations proposées.

# Méthodologie

Alternance d'exposés théoriques, de jeux de rôles, jeux pédagogiques et d'échanges à partir de situations apportées par les participants, applications concrètes immédiatement applicables dans son entreprise, mises en situation.

La journée 1 est animée sous forme d'atelier participatif autour d'une fresque de la QVCT

Cette formation est une formation-action. Les participants apprennent tout en travaillant sur le cas concret de leur entreprise ou d'une entreprise cliente en tant que consultant.

Les livrables proposés sont : un pré-projet structuré, un projet de note de cadrage, une présentation du projet QVCT. Ces éléments pourront servir de repère et base de travail collaboratif en entreprise

## Outils

- Méthodologie de conduite de projet participatif en amélioration continue.
- Outil participatif d'amélioration continue des conditions de travail
- Structuration du projet QVCT de son entreprise : y compris note de cadrage et présentation au CSE/à la direction
- Développement des compétences sociales nécessaire pour assumer son rôle d'interface QVCT
- Construction de son propre plan d'actions en tant que référent OVCT interne ou externe
- Travail sur des cas rencontrés dans sa vie professionnelle en

tant que référent QVCT / consultant QVCT RPS

#### Intervenants

Formateurs certifiés en QVCT, RPS et TMS ayant une expérience terrain effective de plusieurs années en France, en Europe et en Afrique

- Patrick Bozier, ancien responsable de formation à l'INRS, Directeur pédagogique de notre institut, master en ingénierie de formation, IPRP
- Odette Sangaré, référente grands comptes et comptes internationaux de notre institut, certifiée par l'INRS et les CARSAT en prévention des RPS, expert agrée en RSE sur le pilier social, formateur pour adulte agréée par le Ministère de l'éducation, IPRP

#### Durée

## 100h de formation-action

- 70h soit 10 jours organisés en présentiel sous la forme de 2 sessions
- 30h de travail personnel inter-sessions sont à prévoir durant les intersessions et pour la préparation de l'examen

A l'issue de la formation, possibilité de participation aux demi-journées d'échange de pratique de notre réseau de référents QVCT.

## Organisation - Lieu

La formation-action est assurée uniquement en présentiel.

En inter-entreprise

Les horaires sont 9h30-13h00 14h-17h30.

Le lieu de formation est situé 8 rue du faubourg Poissonnière dans le 10e Arr. de Paris (Métro Bonne Nouvelle).

En intra-entreprise

Nous intervenons dans vos locaux sur une ingénierie standard ou surmesure. Nos langues d'intervention sont le français, et l'anglais,. Nos zones d'intervention sont la France, le Luxembourg, l'Afrique. Autres zones sur demande.

# Validation

Une attestation de formation « Référent – consultant QVCT RPS » est délivrée à chaque participant présent à l'ensemble des jours de formation.

La présence à l'ensemble des jours de formation est obligatoire pour se présenter à l'examen final.

Un certificat de réussite « Référent QVCT – consultant QVCT RPS » est délivré à chaque participant ayant effectivement réussi les épreuves.

Le certificat reprend le référentiel de compétences et les compétences effectivement acquises.

# Accompagnement du Handicap

Pour les personnes en situation de handicap : nous vous invitons à contacter nos services ( <u>Téléphone</u> ou <u>email</u>) pour nous permettre d'évaluer avec vous la possibilité d'adaptation de notre formation à vos besoins.

## **Programme**

• La prévention des Risques Professionnels au service de la QVCT

La QVCT, ses déterminants, les TMS, les RPS, le stress, les différentes notions, les enjeux, les leviers d'actions, la démarche d'amélioration continue des conditions de travail, les différents acteurs – Les différentes actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire.

- La démarche QVCT : pour une performance sociale et organisationnelle durable
  - L'ordonnancement de la QVCT et ses liens avec la RSE, la prévention des risques professionnels, la prévention des RPS, TMS, du harcèlement)
  - o Les principes de l'amélioration continue de la QVCT et ses conditions de réussite
  - o Les différents niveaux de prévention et d'actions possibles en amélioration continue des conditions de travail
  - o Les rôles et responsabilités de chacun dans l'entreprise en QVCT
  - o Le rôle du référent QVCT / du consultant dans l'accompagnement des différentes étapes d'une démarche QVCT participative
  - o L'amélioration effective des conditions de travail dans une approche participative
  - Le choix des améliorations au bon niveau de prévention, le soutien dans leur mise en oeuvre, la mesure des impacts, la pérennisation des améliorations.
- Le projet QVCT de l'entreprise
  - o Les conditions sociales permettant l'initiation d'une démarche QVCT pour toutes les parties prenantes
  - o La préparation du projet QVCT Poser les bases de la démarche QVCT de son entreprise.
  - o La note de cadrage
  - La mise à bord des parties prenantes
  - o La mise en œuvre
- · La mobilisation des acteurs
  - La mobilisation initiale
  - o L'identification des besoins en formation des acteurs internes
  - o L'animation de réunions d'amélioration continue de la QVCT- RPS
  - o L'exploitation et la valorisation des propositions d'amélioration des conditions de travail
  - La communication interne et externe

#### Modalités de paiement

#### Financement personnel:

Paiement par carte bleue en une ou plusieurs fois (pour les inscriptions effectuées avant 45 jours)

Paiement par votre employeur ou un financeur :

Un acompte de 1000€ est à verser pour réserver votre place.

Suivant le niveau de prise en charge (totale ou partielle) de votre financeur, ce montant vous sera rétribuer dès réception du paiement de votre financeur